

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
**29**

Conseillers en  
fonction :  
**29**

Conseillers  
présents :  
**24**

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 3 février 2025

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

**III – AFFAIRES FINANCIERES**

**2025 – 10 (10) : Complément tarifs 2024/2025 – Ecole de musique et de danse Boléro**

Rapport au Conseil Municipal :

Les services et moyens communaux faisant l'objet d'une tarification communale sont :

- Les cours dispensés par l'école de musique et de danse Boléro

**Vu** la délibération n°2024-99 fixant les tarifs communaux pour l'année 2024/2025 votée en conseil municipal du 17 juin 2024.

**Considérant** que l'ensemble des conditions tarifaires n'a pas été présenté dans la délibération pour l'école de musique du Boléro,

**Considérant** qu'il est nécessaire d'appliquer ces conditions tarifaires présentées ci-dessous pour la saison 2024/2025 ;

Il convient d'apporter en complément de la délibération n°2024-99, les conditions tarifaires suivantes pour l'école de musique Boléro :

*« L'ensemble des réductions ne s'appliquent pas aux chorales enfants et adultes.*

*Réduction de 20% pour les familles d'Oberhausbergen-Mittelhausbergen qui inscrivent deux enfants ou plus en âge scolaire, ou dont l'enfant pratique 2 instruments.*

*Réduction de 20% aux élèves pratiquant musique et danse à la condition qu'il y ait un cours individuel.*

*Réduction de 20% aux musiciens de l'orchestre continuant à se former, sous réserve d'assiduité.*

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/02/2025

Application agréée F.legalite.com

99\_DE-067-216703439-20250203-03\_02\_2025\_

*Nb : la condition de plus 25 ans s'apprécie chaque 1er septembre et ne s'applique pas aux élèves poursuivant des études (sur présentation d'un justificatif).*

*Les usagers investis dans l'orchestre Bergen band de l'école de musique Boléro bénéficient du tarif « Elèves Oberhausbergen-Mittelhausbergen ».*

*Nb : les tarifs ci-dessous sont trimestriels. Cependant conformément au règlement intérieur de l'école Boléro, l'inscription a une durée annuelle. C'est-à-dire qu'une inscription engage l'élève pour trois facturations. Les exceptions permettant de se désinscrire sont précisées dans le règlement intérieur. »*

**Vu** l'avis favorable de la Commission Culture du 29 mai 2024 et de la Commission Finances du 11 juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les conditions tarifaires suivantes en complément de la grille des tarifs présentée lors du Conseil Municipal du 17 juin 2024 :

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2025

Application agréée F.legalite.com

99\_DE-067-2167 03439-2025.02.03-03\_02\_2025\_

# TARIFS ECOLE MUNICIPALE BOLERO - ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025



Ecole Boléro, Musique & Danse  
5, rue du Général de Gaulle  
67205 Oberhausbergen  
Tel : 03 88 54 76 68 - Fax : 03 88 54 14 94  
Email : direction.bolero@le-preo.fr  
Site : www.le-preo.fr



ENFANTS -25 ans					
		Elèves habitant Oberhausbergen - Mittelhausbergen		Elèves d'autres communes	
Discipline	Durée	Tarif trimestriel	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif annuel
Eveil musical	60 mn	68 €	204 €	93 €	279 €
Formation musicale	60 mn	68 €	204 €	93 €	279 €
Instrument (sauf piano)	30 mn	123 €	369 €	185 €	555 €
	45 mn	162 €	486 €	240 €	720 €
	60 mn	185 €	555 €	281 €	843 €
Piano	30 mn	129 €	387 €	194 €	582 €
	45 mn	171 €	513 €	252 €	756 €
	60 mn	196 €	588 €	297 €	891 €
Chant	30 mn	99 €	297 €	145 €	435 €
	45 mn	145 €	435 €	210 €	630 €
	60 mn	193 €	579 €	274 €	822 €
Chant choral	60 mn	26 €	78 €	26 €	78 €
Danse	60 mn	89 €	267 €	129 €	387 €
	90 mn	132 €	396 €	190 €	570 €
Ateliers *	60 mn	71 €	213 €	71 €	213 €
ADULTE +25 ans					
		Elèves habitant Oberhausbergen - Mittelhausbergen		Elèves d'autres communes	
Discipline	Durée	Tarif trimestriel	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif annuel
Formation musicale	60 mn	84 €	252 €	106 €	318 €
Instrument (sauf piano)	30 mn	141 €	423 €	213 €	639 €
	45 mn	186 €	558 €	276 €	828 €
	60 mn	213 €	639 €	323 €	969 €
Piano	30 mn	148 €	444 €	223 €	669 €
	45 mn	197 €	591 €	290 €	870 €
	60 mn	225 €	675 €	341 €	1023 €
Chant	30 mn	113 €	339 €	166 €	489 €
	45 mn	166 €	498 €	249 €	747 €
	60 mn	221 €	663 €	324 €	972 €
Chant choral	60 mn	39 €	117 €	39 €	117 €
Danse	60 mn	101 €	303 €	148 €	444 €
	90 mn	152 €	456 €	222 €	666 €
Ateliers *	60 mn	82 €	246 €	82 €	246 €
Gym douce	60 mn	67 €	201 €	80 €	240 €

\* gratuits pour les élèves suivant au moins un cours individuel

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2025

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-067-2167 03439-2025 02 03-03\_02\_2025\_

*« L'ensemble des réductions ne s'appliquent pas aux chorales enfants et adultes.*

*Réduction de 20% pour les familles d'Oberhausbergen-Mittelhausbergen qui inscrivent deux enfants ou plus en âge scolaire, ou dont l'enfant pratique 2 instruments.*

*Réduction de 20% aux élèves pratiquant musique et danse à la condition qu'il y ait un cours individuel.*

*Réduction de 20% aux musiciens de l'orchestre continuant à se former, sous réserve d'assiduité.*

*Nb : la condition de plus 25 ans s'apprécie chaque 1er septembre et ne s'applique pas aux élèves poursuivant des études (sur présentation d'un justificatif).*

*Les usagers investis dans l'orchestre Bergen band de l'école de musique Boléro bénéficient du tarif « Elèves Oberhausbergen-Mittelhausbergen ».*

*Nb : les tarifs ci-dessous sont trimestriels. Cependant conformément au règlement intérieur de l'école Boléro, l'inscription a une durée annuelle. C'est-à-dire qu'une inscription engage l'élève pour trois facturations. Les exceptions permettant de se désinscrire sont précisées dans le règlement intérieur. »*

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Cécile DELATTRE

Le Secrétaire de séance,

Sofiane AIT IKHLEF

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/02/2025

Application agréée E-legalite.com

93\_DE-067-2167 03439-2025 02 03-03\_02\_2025\_